

FICHE APPLICATION

Mettre en place un dispositif d'assainissement autonome



oeuvre dans des dispositifs d'assainissement non collectif que sous réserve d'accord de l'organisme de contrôle (Mairie, DDASS SDEA ou tout autre organisme agréé).

Conseil

En règle générale, l'épaisseur moyenne nécessaire de sable est de 70 cm. On constate également qu'en moyenne, la mise aux normes des épandages d'une maison individuelle nécessite environ 15 tonnes de sable filtration.

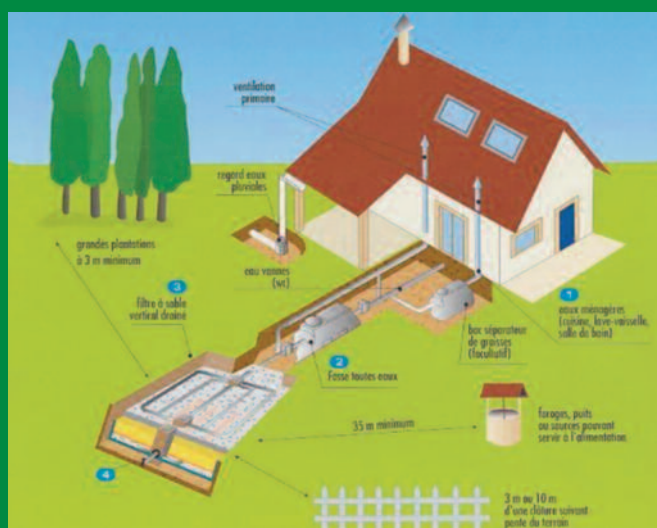
Produit

Pour le pré-traitement (fosse toutes eaux qui sépare les matières solides des éléments liquides) il est conseillé d'utiliser de la pouzzolane. Pour le drainage vous pouvez choisir des gravillons siliceux, lavés et stables à l'eau, roulés lavés avec un indice de vide supérieur ou égal à 30% de granulométrie 11/22, 16/22 ou 16/31.5.

Pour la filtration, nos produits respectent les prescriptions du DTU 64 : ce sont des sables siliceux, lavés et stables à l'eau de granulométrie 0/4.

Mise en oeuvre

La mise en oeuvre de sables calcaire est interdite. Les sables filtrants ne peuvent être mis en



Mentions légales : Les fiches applications sont des documentations génériques et leur présentation ne saurait se substituer à une étude personnalisée de votre situation. Ces fiches applications ne peuvent être entendues comme une offre commerciale ni comme une offre contractuelle. Vous êtes seuls responsables des conséquences que vous en tireriez et de l'usage que vous en feriez.